

Janvier 2015
N°20

Inclus dans ce numéro : Plaquette du
Syndicat Mixte Ségala Environnement

Tayrac infos

BONNE ANNÉE 2015



JE SUIS
CHARLIE

Malgré l'actualité particulièrement tragique et douloureuse de ce début d'année. Mr le Maire et l'équipe Municipale vous adressent, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La France commémore le centenaire de la guerre de 1914.

Les Héroïnes Oubliées.

Un hommage a été rendu à tous les soldats morts pour la patrie.

Une partie de la population a été oubliée durant les cérémonies : "LES FEMMES FRANÇAISES."

Dans les usines d'armements, les hôpitaux, dans les fermes elles ont répondu présentes à l'appel du gouvernement.

Mr René VIVIANI au nom de celui-ci lance un appel solennel : « *AUX FEMMES FRANÇAISES* » demandant de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes, de préparer celles de l'an prochain, il termine son appel par "*debout ! à l'action ! au labeur ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde !*".

Dans les usines les femmes ont remplacé les hommes dans des travaux difficiles.

Le Maréchal Joffre disait : "*que si les femmes s'arrêtent de travailler vingt minutes, les alliés perdraient la guerre.*"

Dans les hôpitaux le dévouement des infirmières, des béné-



voles est sans limite.

Les Femmes ont-elles reçu la reconnaissance du pays ? NON ! Et pourtant le ministre M. Louis Barthout disait "*les hommes se souviendront, ils feront à la femme dans la paix, la part qu'elle s'est faite, par esprit de sacrifice*".

Les Ministres et les hommes politiques ont la mémoire courte !!

En 1919 un grand débat sur l'égalité à lieu en France sur le droit de vote des femmes. C'était la moindre des choses au vu des sacrifices de celles-ci.

La Chambre des députés vote par 329 voix pour, 95 contre mais le Sénat s'y oppose. Les femmes attendront 1944 ce qu'avait promis Charles de Gaulle en 1942 : le droit de vote. Le 11 novembre 2015 nous aurons une pensée pour les femmes Françaises de la guerre 1914-1918.

Jean-Pierre Gaillardon



Association des Parents d'Elèves de l'école.



Cette année, l'APE de Pradinas a organisé sa kermesse annuelle fin juin, à la salle des fêtes de Tayrac. Malgré le mauvais temps, la bonne humeur était au rendez-vous et la fête de l'école a été une réussite, un moment convivial autour d'un repas préparé par les parents, des jeux pour les enfants et une tombola avec des jolis lots pour les grands et les petits.

Grâce aux parents motivés de l'école, les différentes manifestations organisées sur les communes de Pradinas et de Tayrac, telles que le quine de l'école, la vente de chocolats, la vente de gâteaux les jours des élections en mars, ainsi qu'un jeu de piste familial..., l'APE a pu récolter un bénéfice suffisamment élevé pour financer les séances de piscine pour tous les élèves, des sorties diverses (Sauveterre, Cordes-sur-ciel...), la venue à l'école du cirque "Pacotille" avec lequel les élèves ont travaillé pendant une semaine entière, ainsi que du matériel éducatif.

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'APE, présidée par Suzanne BOUCRY de Tayrac, continuera d'organiser des événements dans les 2 communes, avec l'objectif de récolter les fonds pour financer un voyage à Toulouse de 3 jours pour les élèves, au mois de mai et pour faire profiter, de nouveau, tous nos élèves de cours de natation à la piscine de Rieupeyroux.

Le quine de l'école a eu lieu le samedi 29 Novembre à Pradinas, la vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année a commencé, un petit déjeuner « tête de veau » est prévu cet



hiver ainsi que des ventes de gâteaux et de plants. Nous espérons que les habitants de nos villages seront, cette année encore, au rendez-vous pour nous soutenir et pour nous aider à atteindre notre objectif ! Merci à tous les parents volontaires, ainsi qu'aux maires et habitants des 2 communes pour leur soutien !

Les Parents d'élèves

SIAEP Liort-Jaoul Conseil syndical du 27 octobre 2014

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service d'Alimentation en Eau Potable permet d'informer –en détail– les usagers du service. Il est consultable en Mairie.

Problème de turbidité de l'eau :

Paul Marty aborde les problèmes de turbidité de l'eau qui sont devenus récurrents sur le réseau. Plusieurs causes provoquent ce phénomène qui s'est amplifié ces derniers temps. En effet le tirage sur les bornes d'incendie, le tirage plus élevé en période de vacances, le net-

toyage des réservoirs d'eau provoquent un décollement des dépôts ferreux accumulés dans les canalisations en acier.

La mise à jour des plans du réseau est en cours avec l'aide de Mr Caillan. Un nouvel agent VEOLIA de secteur a été affecté, il s'agit de Mr PLUMECOQ, qui a pour consigne de géo localiser les compteurs d'eau grâce à un appareil.

Les délégués au SIAEP J-C Lagarrigue
et N Mandirac

Centre Culturel :

les nouveautés en 2015

Pour des raisons budgétaires, le nombre des spectacles de théâtre passe de 6 à 4.

Le tarif réduit est accordé à des associations ou des collectivités qui **constituent un groupe de 10 personnes minimum pour certains spectacles.**

Un partenariat avec les Espaces Culturels Villefrancois permet d'augmenter l'offre de spectacles à travers un pass théâtre ouvrant droit à des tarifs réduits pour l'achat de places sur deux spectacles (un à Villefranche et un à Rieupeyroux). Nous menons deux opérations pass théâtre par an.

Le tarif famille reste à 8 euros et le tarif normal à 15 euros. Le tarif réduit passe de 10 à 12 euros. Il est créé un tarif à 20 euros pour les personnes qui souhaitent soutenir financièrement le Centre Culturel.

Les nouveaux rendez-vous :

Art 'Thé : le 2^{ème} mercredi après-midi du mois, il est proposé un espace de discussion autour d'un thé.

Ce nouveau rendez-vous a été mis en place depuis octobre suite à des discussions entre abonnés de l'Artothèque et Bertrand. Objectif : plus de vie à l'espace Alauzet et ouverture des expositions à des personnes qui ne se sentent pas à leur place dans les vernissages.

Cette activité étant nouvelle, les heures et dates peuvent être modifiées afin de répondre au mieux aux attentes.

Musique :

Suite à des demandes des administrateurs, Frédéric Gauthier a mis en place un comité de programmation spécialement dédié à la musique. Leur première programmation a été le trio de Lionel Suarez. 188 entrées en scolaire et 122 en tout public.

Frédéric constate que l'affluence à ce premier concert est honorable même si ce résultat est assez décevant par rapport à l'énergie déployée en communication.

Un concert en 2015 a été budgétisé, le comité de programmation va se réunir prochainement.

Par ailleurs en mai 2015, le Centre Culturel accueillera la chorale Résonnance de Villefranche.

Radio

En 2015, 3 fois un jour, 3 lieux différents :

22 mai, La Capelle Bleys

4 août, Rieupeyroux

18 décembre, La Salvétat-Peyralès

RADIO SANS FRÉQUENCE SUR RADIO TEMPS RODEZ

Toutes les semaines, vous pourrez retrouver des émissions de « Radio Sans Fréquence » sur Radio Temps Rodez.

Sur 107 FM ou sur internet :

<http://www.radiotemps.com>

Les jeudis à 9H10, rediffusion à 20h10 ainsi que les dimanches vers 10H

La labellisation centenaire pour « *Adrien, un aveyronnais dans l'enfer des tranchées* », va être demandée pour ce documentaire audio réalisé avec huit écoles du département en 2013-2014. L'idée étant que cette labellisation nous permette d'obtenir des financements pour 2015-2016.

Atelier

« En anglais, in French » : cours une fois par semaine le mardi et un atelier une fois par mois animés par Fiona Marcadle et Euan Davidson.

Communication

Nathalie Bouillard fait évoluer notre site internet afin qu'il soit consultable sur les tablettes et téléphones portables.

Nous avons un Facebook qui fonctionne bien, relayé par Rieupeyroux Aveyron et deux pages communautaires : artothèque et oreilles en balade.

Le Centre Culturel

Travaux de déviation de Linieyroux

La déviation de Linieyroux prendra du retard suite à l'assignation de notre commune, La Safer, et Mr Claude Vigier devant le Tribunal de Grande Instance de Rodez.

Mr De Stefano, accordeur de piano, conteste la préemption de la Safer suite à la promesse de vente faite entre Mr Mazars et Mr De Stefano concernant la parcelle C25 de 3000 m². La Commune a choisi Maître Aoust pour se faire représenter auprès de ce tribunal.

Une partie des frais de justice sera prise en compte par notre protection juridique de Groupama et le reste sera à la charge de la commune, la partie adverse ayant sollicité l'aide juridictionnelle (merci le contribuable).



Jean-Pierre GAILLARDON

Modification du zonage d'assainissement

En 2014, les travaux d'assainissement n'ayant toujours pas été réalisés ni aucune étude engagée, la municipalité actuelle envisage de modifier le zonage d'assainissement préalablement adopté. Ceci pour plusieurs raisons:

Tout d'abord, le nombre de foyers potentiellement raccordables au réseau collectif a évolué. Certaines maisons habitées en 2002 sont devenues vacantes, l'école communale est désormais fermée.

Aujourd'hui la commune n'a pas de possibilité foncière pour l'implantation d'une unité de traitement.

Les subventions potentielles pour l'assainissement collectif sont maintenant beaucoup moins importantes, alors même que le coût des travaux n'a pas diminué.

En contrepartie il est possible pour les propriétaires relevant de l'assainissement non collectif (ANC) de bénéficier d'aides de l'Agence de l'eau, sous certaines conditions.

La municipalité de TAYRAC ne souhaite donc pas engager des travaux d'assainissement qui auraient pour conséquence :

d'instaurer auprès des foyers une redevance excessive, et de compromettre les capacités financières de la commune.

Le zonage définit le mode d'assainissement le mieux adapté à chaque zone. Toute modification de ce zonage est soumise à enquête publique.

La phase préparatoire doit établir un comparatif entre différents scénarios (assainissement individuel, assainissement collectif, voir assainissement individuel regroupé).

Cette étude doit permettre à la commune de choisir le mode d'assainissement le plus adapté sur son territoire.

La phase d'approbation du zonage fera l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle les habitants seront informés soit lors d'une réunion publique, soit par le bulletin communal.

D'après le rapport du SPANC

Entretien des ouvrages

d'assainissement individuel

Conformément à la réglementation, chaque usager équipé d'un dispositif d'assainissement autonome (fosse septique, micro-station...) se doit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le maintenir en bon état de fonctionnement. Il doit notamment procéder à la vidange régulière de sa fosse septique ou de sa micro-station.

La Communauté de Communes a passé un marché avec

un vidangeur agréé. Le but recherché par la collectivité étant l'optimisation des coûts du service grâce à un regroupement des interventions sur une même période. En fonction des demandes, une ou deux campagnes de vidange seront organisées au cours de l'année 2015.

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse septique et profiter d'une campagne de vidange, vous pouvez contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au 05 65 65 67 39;

Julien FABRE

Compte rendu de la réunion du syndicat mixte Ségala environnement.

La dernière réunion du syndicat mixte Ségala environnement s'est tenue à la mairie de Rieupeyroux le lundi 1er décembre.

Les contrats avec les entreprises chargées de la récupération des matériaux collectés dans les bennes de la déchetterie de Rieupeyroux ont été renouvelés pour les trois années à venir. La mise en concurrence des entreprises a permis de limiter la hausse du coût de l'enlèvement des déchets à 2,15%.

D'autre part, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) que les collectivités doivent acquitter pour le traitement des ordures ménagères est passée de 24 à 32 euros la tonne.

Le tri sélectif et le compostage des matières organiques permettent de réduire considérablement le volume des ordures ménagères collectées et par conséquent le coût de leur traitement et son impact sur le montant de nos impôts locaux.

Afin d'encourager chacun à pratiquer le compostage, des bacs à compost en matière plastique ou en bois seront proposés à moitié prix (aux alentours de 20 euros) aux habitants de notre territoire. La communauté prenant en charge l'autre moitié du prix des bacs.

En ce qui concerne la collecte des plastiques agricoles (bâches et ficelles), les modalités et les dates de ces col-

lectes seront affichées dans les mairies et publiées dans les journaux de la profession.

Nous rappelons que les fumées dégagées lors de la combustion des matières plastiques sont extrêmement toxiques et nous invitons chacun à faire preuve de responsabilité.

A propos du stockage des déchets

Pour terminer, il faut évoquer le problème posé par la réalisation du centre de transfert des ordures ménagères de Villefranche-de-Rouergue. En effet, il est prévu de construire un hangar de stockage où les camions de collectages des communautés viendront décharger leur contenu dans des bennes qui, lorsqu'elles seront pleines seront tractées jusqu'au site d'enfouissement. Ce hangar doit être construit quartier des Granges à Villefranche et les riverains y sont farouchement opposés. On peut les comprendre.

Il est temps de faire tout notre possible pour réduire les nuisances provoquées par nos déchets et cela commence par une réduction du volume de nos ordures ménagères. Achetons des produits avec le moins d'emballages possibles, pratiquons le tri sélectif dans les sacs jaunes, recyclons les verres et les journaux, utilisons à bon escient la déchetterie et pratiquons le compostage des matières organiques, ainsi nous serons des citoyens responsables.

François CHABAS

Qu'est ce que l'appel de Paris ?

L'Appel de Paris est une déclaration internationale sur les dangers sanitaires de la pollution chimique (pesticides, désherbants ...) Il a été lancé le 7 mai 2014 à l'initiative de l'Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse (l'ARTAC) lors d'un premier colloque organisé à la Maison de l'Unesco.

Aujourd'hui signé par des milliers de scientifiques, plusieurs prix Nobel de médecine, plus de 2 millions de médecins européens, par près de 1500 organisations non gouvernementales et par environ 350 000 citoyens européens, il a pour objectif de sensibiliser les décideurs politiques à la dégradation de notre environnement et aux conséquences qu'il engendre sur la vie.

Chaque année 1 milliard de tonnes de produits chimiques est déversé sur la terre dans le monde. Nettoyer l'eau (qui récupère toute cette chimie) cela nous coûte chaque année 11, 5 milliards en France.

On peut signaler aussi la forte hausse de cas de cancer : en France, 350 000 nouveaux cas par an.

La bonne nouvelle c'est que de nombreuses agglomérations ont supprimé l'usage des pesticides : Paris, Rennes ... et dans l'Aveyron : Onet le Château, MII-

lau, Rodez ... et bien d'autres encore !

Ceux qui répandent du "round up" dans leur potager, devraient faire analyser leurs légumes, ils verraient quelle dose de chimie ils ingèrent ! Bon appétit !

Pour en savoir plus, connectez-vous sur le site :

www.generations-futures.fr

Les chauves souris

Si vous voulez avoir des auxiliaires précieuses au jardin, accueillez les chauves souris ! Actives la nuit, elles complètent le travail des oiseaux pour éliminer les mouches, les moustiques, les pucerons ailés, les papillons responsables de la présence de vers dans les poireaux et dans les fruits, les noctuelles (vers gris), les hannetons (vers blancs) et bien d'autres indésirables !

Pour permettre aux pipistrelles de nicher chez vous, installez lui des abris très faciles à fabriquer et à installer.

Si l'idée vous séduit, n'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements .

Annie VABRE



ETAT CIVIL

Décès :

Mr LAGARRIGUE Francis : Né à Tayrac le 28/02/1945 et décédé à Toulouse le 31 décembre 2013

Naissance :

Pierrick Gaudin et Nathalie Filippa sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Léo le 25 octobre 2014 à Rodez.

CLASSIC AVEYRONNAISE

Il y était :



Pour la deuxième année consécutive Axel Serres a participé à la prestigieuse course d'enduro moto qui, pendant trois jours, traverse notre département.

Le 1^{er} jour : départ de Rieupeyroux via Combrouse, Compolibat, Villeneuve, Villefranche, puis la spéciale en nocturne à La Fouillade. Il pointe à la 56eme place. Le second jour plus compliqué suite à une douleur à un mollet. Départ de La Fouillade vers Lunac, la Salvetat, Souyri, Bozouls, il ne pointait plus qu'à la 76eme place. Le troisième jour revenu plus en forme de Bozouls à Ste Geneviève Sur Argence en passant par Estaing et le Nayrac il termine bien classé et finit 67eme au final des 3 jours sur 480 engagés.

" TAYRAC NOS "

Se veut un lien entre les habitants et leurs élus.

Toute personne souhaitant faire paraître un article d'intérêt général pourra le faire.

La mairie vous accueille pour vos **démarches administratives**

Possibilité de **consulter Internet** gratuitement

C'est un lieu d'information sur la vie locale, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

MAIRIE DE TAYRAC - 12440
TAYRAC

Tél. : 05 65 81 84 62

e - mail :

[tayrac.mairie@wanadoo](mailto:tayrac.mairie@wanadoo.fr)
.fr

Pour recevoir le Tayrac -Infos en couleurs par courriel et faire un geste pour l'environnement :
INSCRIVEZ-VOUS;

Conception et réalisation :
Mairie

